

Electrochimiothérapie à la Bléomycine®

Fiche d'information

Votre médecin vous propose la réalisation d'une électrochimiothérapie à la Bléomycine®. Elle a pour but de détruire localement une atteinte cancéreuse, à l'origine de douleurs. Ce geste nécessitera

une hospitalisation d'une nuit en général. Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet acte médical, nous vous demandons de lire attentivement cette fiche d'information.

La radiologie utilise des rayons X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale, afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Le choix de cette technique tient compte du rapport bénéfice-risque de celle-ci, et toutes les précautions sont prises pour limiter votre exposition aux rayons X.

Les doses délivrées lors d'examens scanographiques sont faibles, et n'ont en général pas d'effet sur l'organisme lorsqu'ils sont réalisés ponctuellement. Toutefois, les

effets des rayons X à faibles doses bien que très rares, peuvent survenir notamment dans le cas d'expositions répétées au niveau de la même région.

Madame, Attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. L'examen pourrait être alors réfuté.

Nature de l'acte

L'électrochimiothérapie à la Bléomycine® est un technique novatrice permettant de traiter une lésion cancéreuse des os, des muscles, de la peau, du foie ou d'autres tissus profond. Il existe peu de contre-indications et votre médecin a pris soin de les rechercher avant de vous proposer cette technique.



Pôle imagerie médicale

📍 Hôpital Pellegrin + chu-bordeaux.fr

Déroulement de l'acte

Ce geste est réalisé sous anesthésie générale.

Cette intervention se pratique dans des conditions d'asepsie chirurgicale, en salle de radiologie interventionnelle au bloc opératoire, avec un contrôle d'imagerie associant la radiographie et le scanner.

L'électrochimiothérapie à la Bléomycine® est réalisée par l'intermédiaire d'aiguilles spécialement conçues pour cette technique. Ces aiguilles sont mises en place autour de la zone à traiter sous le contrôle des rayons X et du scanner.

Une fois en position, le radiologue va injecter la chimiothérapie (Bléomycine®), soit par les veines soit directement dans la tumeur à traiter.

La zone à traiter est ensuite soumise à un courant électrique qui permet à la Bléomycine de rentrer préférentiellement dans la zone à traiter et ainsi détruire les cellules tumorales.

Le geste dure environ 2 heures.

Bénéfices escomptés

L'objectif est essentiellement antalgique, en détruisant une lésion cancéreuse de façon ciblée afin de limiter les symptômes locaux dont cette lésion est responsable.

Le résultat antalgique provient d'une destruction de la métastase par le passage

dans les cellules tumorales d'une drogue de chimiothérapie, la Bléomycine®, potentialisée

par un courant électrique délivré à l'aide d'aiguilles positionnées autour de la zone à traiter.

Risques, incidents et complications

Tout acte médical, exploration, intervention, même pratiqué dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, comporte un risque de complication.

Les complications les plus fréquentes de l'électrochimiothérapie à la Bléomycine® sont :

- L'infection du point de ponction les jours qui suivent l'intervention. Toutes les précautions sont prises pour limiter ce risque : antibiotiques, conditions d'hygiène lors de la pose, désinfection de la peau.
- Un risque de coloration cutanée (noircissement) : le traitement utilisé (la

bléomycine®) peut colorer la peau si les pansements sur le site de traitement sont retirés trop tôt (avant 48h). De même il faut éviter les chocs et pressions dans les 24h suivant la procédure.

· L'allergie liée au médicament est rare et survient dans l'heure suivant son injection.

Le cas échéant, la réaction allergique est traitée à l'aide de médicaments « calmant » le système immunitaire à l'origine de cette réaction.

· Une réaction inflammatoire du poumon, liée à une toxicité du traitement. Cette inflammation se manifesterait par un essoufflement, une toux, des difficultés respiratoires

Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant l'acte, vous devez :

· Si vous êtes sous anticoagulants, antiagrégants

(type Sintrom, Préviscan, Coumadine, Eliquis, Pradaxa, Xarelto, Plavix) un arrêt sera indiqué selon un protocole personnalisé par le médecin en consultation.

Faire une prise de sang au moins 2 jours avant l'examen comprenant : bilan de coagulation, numération formule sanguine prescrite en consultation préopératoire.

· Si vous avez un terrain allergique

(asthme, réaction secondaire à un produit de contraste, à des médicaments ou à des aliments), signalez-nous cette allergie et une prémédication à prendre avant l'examen vous sera remise.

· Ramener cette fiche signée pour le jour de l'examen

Le jour de l'acte, vous devez :

- avoir pris la veille et le matin de l'intervention une douche bétadinée
- être à jeun au moins 6 heures avant le geste sans boire ni manger ni fumer.

Après l'acte

Après la procédure, vous serez surveillé attentivement par le personnel soignant. On vous indiquera si vous devez rester allongé et pendant combien de temps.

Le lever est généralement possible le soir même de l'intervention. L'hospitalisation complète dure en général une nuit.

A votre retour à domicile :

Dans les jours qui suivent l'ostéosynthèse, vous devez surveiller :

· **Votre température** : si votre température augmente, cela pourrait être le signe d'une infection, dans ce cas nous contacter.

· **La douleur** : en cas de douleurs inhabituelles ou plus importantes que d'habitude, nous contacter.

· **Le point de ponction** : en cas de gonflement du point de ponction, nous contacter.

· **Le pansement** : il n'y a aucun soin, aucune réfection du pansement à effectuer. Celui-ci est à conserver pendant 5 jours. Vous pouvez vous doucher, le bain et la piscine sont proscrits par contre. Au terme des 5 jours, vous pouvez enlever le pansement et reprendre une vie normale.

Le radiologue vous reverra à 1 mois du geste. Dans le mois suivant le geste, nous prendrons soin de vous organiser un rendez-vous avec votre oncologue, ou avec un médecin spécialiste de la douleur afin d'évaluer l'efficacité du geste et d'adapter les médicaments antalgiques en fonction. Vous pourrez reprendre immédiatement votre mode de vie habituel, sans précaution particulière par rapport à l'intervention.

Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de l'examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de l'électrochimiothérapie à la Bléomycine®

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen, les équipes médicales et paramédicales vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisée une électrochimiothérapie à la Bléomycine®

Bordeaux, le

Signature



Imagerie interventionnelle vasculaire
sec.radio-interventionnelle.pel@chu-bordeaux.fr
Tél. 05 56 79 61 49

+ chu-bordeaux.fr